

Département des Bouches du Rhône

Arrondissement d'Aix en Provence

N° 2023_1_4

**Objet : Cession du véhicule frigorifique
PEUGEOT PARTNER**

**VOTE
A L'UNANIMITE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du Registre des Délibérations du

Conseil Municipal de la Commune de

LA FARE LES OLIVIERS

Séance du 9 février 2023

L'an deux mille vingt-trois et le neuf du mois de février à 18 heures 30, le Conseil Municipal de La Fare-les-Oliviers, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément à l'article 48 de la Loi du 5 Avril 1884.

Etaient présents à cette assemblée : Tous les Conseillers Municipaux à l'exception de

Absents excusés donnant pouvoir :

Mme Christine VALLET à Mme Silvia BARATA

Mme Nathalie CLAUZEL à Mme Chantal GARCIA

Mme Céline DELOUS à Mme Marie-Laure GIORSETTI

Secrétaire de la séance : Mme Chantal GARCIA

Cession du véhicule frigorifique PEUGEOT PARTNER

Il est précisé au Conseil Municipal que le véhicule frigorifique Peugeot Partner, immatriculé BA379ZD, acquis par la collectivité en octobre 2010 pour le portage des repas, peut être vendu du fait de la non-conformité de la caisse isotherme. Les frais à engager pour la remettre aux normes et l'état du véhicule nous ont conduits à nous orienter vers la location d'un nouveau véhicule.

Il est entendu que le véhicule a été totalement amorti.

Après vérification des prix pratiqués sur le marché et de l'état du véhicule, il a été décidé de proposer un prix de départ de cession à 6000 €. L'offre a été mise en ligne sur le site internet et l'application de la commune.

La société LJ TRUCKS, 5 clos de Craponne 13340 MIRAMAS, immatriculée sous le numéro SIRET 821 565 322, ayant eu connaissance de cette cession, a fait une proposition d'achat au prix de 6000 €. Aucune autre proposition n'a été reçue par la commune.

La cession du véhicule excédant 4600 €, une délibération du Conseil Municipal est nécessaire pour autoriser Monsieur le Maire à le céder.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

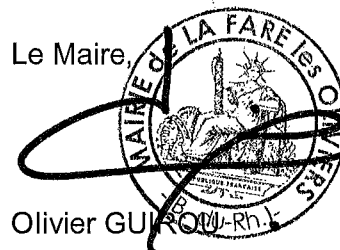
L'exposé de son rapporteur entendu et après en avoir délibéré,

AUTORISE la cession du véhicule frigorifique Peugeot Partner, immatriculé BA379ZD, pour un prix de cession de 6000 € à la société LJ TRUCKS.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à la cession du véhicule et à faire toutes les démarches auprès des autorités administratives compétentes.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an susdits. Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,



Olivier GUIROU-Rh.